
CLAUDIA RUIZ : Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à cet appel du groupe de travail de révision des principes opérationnels AFRALO. Nous sommes le 10 juin 2021, un jeudi à 17 h UTC.

Nous avons sur le canal anglais Isaac Maposa, Barrack Otiengo, Seun Ojedeji et Sarah Kiden ;

Au niveau du personnel nous avons Silvia Vivanco, [Dave Inaudible] et moi-même Claudia Ruiz qui gère l'appel.

Sur le canal francophone nous avons Aziz Hilali.

Nos interprètes de langue française sont Claire et Jacques.

Nous vous remercions de rester en sourdine pour limiter les bruits de fond et de bien indiquer votre nom lorsque vous prenez la parole.

Merci beaucoup, je passe la parole à Isaac.

Isaac, on ne vous entend pas.

ISAAC MAPOSA : Oui, merci Claudia. Donc nous allons passer à l'adoption de l'agenda, vous avez cet ordre du jour devant vous sur l'écran. Si vous voulez rajouter quelque chose à l'ordre du jour vous pouvez l'indiquer maintenant.

Je ne vois pas de main levée, donc nous sommes d'accord pour accepter cet ordre du jour. Nous allons donc passer au point suivant à l'ordre du jour. Je donne la parole au personnel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SILVIA VIVANCO : Donc les mesures de prises de la part de Sarah Kiden et Barrack Otienzo sont de rédiger un paragraphe pour parler des dé-certification et également envisager la pratique des RALO pour la dé-certification pour l'appel à venir. Je crois qu'on y travaille toujours.

Deuxième mesure pour Isaac Maposa : inclure les termes de radiation et de retrait et de vote. Et troisièmement : organiser cet appel.

Donc voilà, nous avons effectué cela et je vous redonne la parole.

ISAAC MAPOSA : Merci Silvia. Nous allons maintenant pouvoir passer au point suivant à l'ordre du jour. Nous n'avons pas été en mesure de traiter cela lors de notre dernière séance, c'est les droits de vote des membres individuels. Je donne donc la parole à Seun Ojedeji et à Hadia. Donc Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Oui, merci. J'étais en train d'ouvrir le document Google. Donc un des points principaux de discussion c'était donc les droits de vote des membres individuels. On en avait déjà parlé lors des appels précédents, pas la semaine dernière mais il y a plusieurs semaines. Il y avait des suggestions.

Il était clair que nous devions avoir un droit de vote pour les membres individuels. Mais ce qui a été indiqué c'est qu'on pouvait avoir un nombre minimum pour les ALS, donc 1 vote pour les membres individuels de la part des ALS.

Donc, sur cette base, nous proposons le texte que vous avez à l'écran. Nous avons donc cette réflexion qui est devant nous sur les droits de vote. Nous allons demander au personnel de nous indiquer cela à l'écran.

Donc c'est beaucoup plus bas. C'est pour les droits de vote des membres individuels, voilà. Donc c'est là.

Ce que je propose ici, c'est que dans certains RALO par exemple, je préfère EURALO, il y a 1 seul droit de vote, je crois que c'est pour EURALO. Donc il y a une personne qui vote au nom des membres individuels. Ce que nous proposons ici c'est qu'étant donné que nous avons de plus en plus de membres individuels, nous devrions avoir de plus en plus de votes provenant d'eux.

Donc, jusqu'à un maximum de 20, dans une ALS, une ALS = 1 vote jusqu'à 20 membres individuels. S'il y a plus de 50 dans une ALS, deux votes et 4 votes ALS pour un effectif de moins de 100. S'il y a plus de 200 ils peuvent avoir jusqu'à un nombre de votes représentatifs de la taille.

Donc je donne un exemple : si nous avons 38 ALS, donc cela représenterait 20 %, donc 8 votes, en prenant en compte le fait qu'on ait peut-être plus de 200 membres individuels.

Voilà ce que je proposerais. Vous l'avez à l'écran. Donc le vote des membres individuels n'est pas unique, ça, ça nous assure que chaque membre individuel a la possibilité de voter et ils peuvent participer directement. Ils ont un vote collectif, mais ils participent beaucoup plus de cette manière. Donc cela encouragerait les membres individuels à

avoir plus de droits de vote et cela donne aux ALS, également, un poids beaucoup plus important.

Donc je crois qu'à long terme, si nous avons des ALS avec beaucoup de membres individuels, cela représente donc de plus en plus de votes. Mais les ALS continuent à avoir néanmoins la majorité par rapport aux membres individuels. Et les ALS ne seront pas, de cette manière, en minorité.

Donc ça, c'est une nouvelle approche qui a été faite dans d'autres régions. Mais je sais que pour EURALO c'est seulement 1 vote.

Mais si nous avons quelque chose de ce type, je crois que cela donne plus de pouvoirs aux membres individuels et leur permet de participer plus.

Vous avez des commentaires, vous voyez sur la droite du Google Doc. Je crois qu'Hadia posait cette question, parlait de ces 20 %.

Donc la raison pour laquelle nous avons 20 % c'est pour que les membres individuels, leur vote ne soit pas plus important que celui de toutes les ALS.

Donc je pense qu'on devrait aller dans cette voie, voir comment cela fonctionne. Peut-être qu'on peut réviser cela, peut-être que le pourcentage peut être modifié. Mais je donne un exemple sur la manière dont les votes peuvent être déterminés et sur la pondération des votes.

Donc nous avons le nombre total de personnes ayant voté, par exemple 25, ça c'est le nombre de membres individuels ayant voté, par exemple,

ils répondent à une question. Il y a 15 oui et 10 non. Donc c'est la majorité absolue qui l'emporte. Là, toutes les ALS auraient donc de cette manière voté pour le Oui, ce serait le Oui qui l'emporterait.

Je continue dans cet exemple, c'est ce que je fais avec cette proposition et j'espère – Sarah posait cette question également sur : pourquoi ne pas utiliser un seul vote et j'ai essayé d'expliquer cela. Nous avons donc un vote mais l'idée ici c'est de donner un sens d'appartenance aux membres individuels mais, néanmoins, que les ALS gardent donc la principale importance.

Donc pour le moment nous avons 38 ALS, donc je ne pense pas qu'un seul vote aurait un rôle si important à jouer. Donc voilà pourquoi j'ai pensé qu'on devait travailler de manière progressive. Et lorsqu'on aura plus de membres individuels nous pourrions éventuellement revenir sur ces règles, mais voilà comment je vois les choses.

ISAAC MAPOSA :

Merci beaucoup, merci Seun. Nous allons maintenant donner la parole à Hadia qui a levé la main, et Sarah aussi a levé la main. Donc Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN :

Bonjour à tous. J'ai quelques commentaires à faire concernant la proposition de Seun. Merci Seun pour cette présentation. Mais je trouve que le calcul est un peu compliqué.

Vous avez répondu à une de mes questions concernant le nombre de votes et l'autre question que j'avais portait sur les ALS, la façon dont

travail les ALS avec une seule personne qui vote par ALS, tous ceux qui sont un membre de l'ALS ne vont pas voter, il va y avoir seulement une personne par ALS qui va voter, par conséquent si on donne à chaque membre individuel un vote, je trouve que ce n'est pas juste par rapport aux ALS. Voilà, ça c'était ma première question.

Et ma deuxième question : est-ce qu'il y a une manière de savoir combien il y a de membres dans chaque ALS ? Parce que telles que sont les choses actuellement, on ne sait pas combien de membres a chaque ALS, outre le nombre qu'elles déclarent.

Voilà, on ne sait pas combien de membres il y a dans chaque ALS. Voilà.

Et, finalement, à propos du 20 % de ce vote, vous avez parlé de 20 % et 80 %, je ne sais pas pourquoi j'avais dit que ce chiffre ce chiffre sera calculé, mais je trouve que ce serait plus simple d'avoir... Si par exemple on a 40 ALS, plutôt que de calculer 20 % pour les membres individuels, si on a 40 ALS, on va avoir un pourcentage pour les ALS, ce ne sera pas seulement 20 % calculé comme ça. Voilà, c'était ma question, merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci Sarah pour ces commentaires. Voyons un petit peu. D'après le dernier commentaire que vous avez fait je crois que c'est ce que je propose. C'est-à-dire que 20 % du nombre total des ALS et non pas... Je ne sais pas si je me suis exprimé correctement, mais ce que vous avez dit, Sarah, est exactement ce que je propose. Si ce que j'ai écrit ne communique pas cela, à ce moment-là il va falloir le modifier. Donc ce pourcentage de 20 % représente 20 % du nombre total d'ALS. Donc en fonction du nombre d'ALS. Si on a 9 ALS, 9 % serait ce que j'indique ici.

Parce que si on dit que cela doit dépasser 20 %, à ce moment-là, à un moment donné, les membres individuels vont être plus nombreux que les ALS. C'est ce que l'on veut éviter. On ne veut pas que le nombre des membres individuels dépasse celui des ALS, donc on voudrait que cela équivaille à 20 %.

Et puis la deuxième question, Sarah, que vous avez posée, est-ce que vous pouvez me la rappeler ?

SARAH KIDEN :

Oui, excusez-moi, je vous ai posé beaucoup de questions. Alors la deuxième question était : chaque membre individuel a un droit de vote...

SEUN OJEDEJI :

Oui, ça y est, je me souviens. Bien, alors pour cette question, la façon dont les choses sont proposées ici c'est qu'un vote d'une ALS, on ne sait pas avant d'avoir le nombre... Donc cette personne va avoir un vote mais nous ne considérerons pas cela comme un vote, c'est un grand vote unique qui représente tout ce que l'ALS fait, ce n'est pas un seul vote d'une seule personne, c'est le vote de l'ALS dans sa totalité. Et dans le cadre d'un membre individuel, c'est un membre individuel qui vote. Et le résultat va déterminer l'importance.

Donc les membres individuels, comme ils n'ont pas d'ALS, comme ils n'ont pas de processus leur permettant de se réunir et de se mettre d'accord concernant ce vote, donc ils vont avoir un mécanisme de vote qui va être inclus dans la totalité du système de vote.

J'espère que c'est clair. Parce qu'à EURALO, par exemple, ça fonctionne comme ça. Donc on va avoir les votes des membres individuels et un vote pour chaque ALS, deux votes s'il y a plus de 50 et 4 s'ils sont plus de 100. Donc en fonction de la quantité de personnes qu'il y a dans l'ALS.

SARAH KIDEN : Oui, je voulais savoir combien de membres on avait dans les ALS.

SEUN OJEDEJI : Oui, justement donc on parlait de cela. On a ici un minimum, un nombre minimum de membres pour une ALS en fonction du nombre de candidatures qu'ils nous ont envoyé, on sait combien ils ont de membres.

C'est vrai qu'il y a des ALS qui ont moins de 25 membres, mais je parle de membres actifs, qui participent à l'ICANN. Il y a des ALS qui ont moins de personnes que 20, mais si on veut être réalistes, on ne peut pas calculer cela et identifier cela, c'est trop compliqué donc mettra les choses comme ça.

SARAH KIDEN : Merci Seun. Mais si un membre d'une de mes ALS...

Est-ce que vous m'entendez ?

NON IDENTIFIÉ : Oui, on vous entend Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN :

Je disais donc que, imaginons que j'ai une ALS et un membre de mon ALS découvre qu'un membre individuel a un vote et que ce vote est équivalent au vote de son ALS alors que lui ne peut pas voter, je pense qu'il ne sera peut-être pas content. Mais je vois qu'Hadia et Aziz ont levé la main, donc je vais leur donner la parole.

En tout cas, je pense qu'on va avoir l'impression que c'est mieux d'être un membre individuel qu'un membre d'une ALS. Donc je ne sais pas, je pense que peut-être ce n'est pas tout à fait juste.

SEUN OJEDEJI :

Oui, je comprends ce que vous voulez dire, je comprends. Oui, il y a une psychologie ici, je comprends ce que vous dites. Mais si une ALS a un vote qui représente tous ses membres, sachant que ça représente 20 ou 25 membres, ce sera un seul vote, mais n'oubliez pas que c'est un vote qui représente tous les membres de l'ALS. Et les membres individuels ont un vote aussi. Mais pour une ALS, peut-être que certaines ALS vont avoir cette sensation, mais il faut qu'ils participent au vote et puis les ALS sont coordonnées avec leurs membres, peuvent se mettre d'accord avec eux pour voter. Ils doivent voter au nom de leurs membres. Donc de nouveau, je dirais que j'attends vos suggestions. Bien sûr si vous avez des propositions à ce propos, je les écouterai avec plaisir.

S'il y a d'autres mains levées, Isaac allez-y, donnez la parole aux personnes qui demandent la parole.

ISAAC MAPOSA : Oui, si vous voulez allez-y Seun puisque vous êtes responsable de la présentation.

SEUN OJEDEJI : Parfait. Je voulais aussi dire que mon objectif est une suggestion, mais on peut le mettre en place différemment, c'était juste... Je pensais que c'était bien.

Aziz allez-y, ou Hadia d'abord ? Aziz allez-y, vous avez la parole.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, j'espère que vous m'entendez. Alors merci Seun pour cette proposition. Merci pour toute l'équipe, Isaac et compagnie.

Je voudrais juste rappeler quelque chose, je suis un peu plus ancien parmi vous et j'ai participé à la création de l'ALAC d'une manière générale et nous avons à l'époque réfléchi d'abord à faire participer des ALS. Il ne faut pas que cette partie-là soit oubliée parce que nous ne devons surtout pas comparer le nombre de personnes individuelles ou même le nombre de personnes dans une ALS.

Pourquoi ? Je m'explique. Une ALS, la mesure de la participation dans le développement de politique de l'ICANN et de tout ce qui concerne les sujets sur lesquels on travail, il faut savoir que ces ALS – je parle de ceux que je connais – ce sont des ALS qui agissent au niveau local, ne l'oubliez surtout pas. C'est des ALS qui sont reconnues dans leur pays, ce sont des ALS qui font des activités de sensibilisation au niveau de leur pays, au niveau local. Ça n'a rien à voir avec un membre individuel. Et donc s'il vous plait ne comparez pas les chiffres. Je préfère une ALS de

3 personnes qui agit dans son pays et qui fait des activités qu'une dizaine de membres individuels un peu partout.

S'il vous plait, je vous demande de regarder ce qu'on fait là et il est très important dans le travail que nous faisons en tant que RALO.

Sarah a dit quelque chose aussi avec lequel je suis d'accord. Il ne faut surtout pas lancer ce genre de chiffres, parce qu'on ne va plus s'en sortir. Faire des 20 % de 100, moi je peux vous montrer et je connais car j'ai de l'expérience, je connais ce qu'il s'est passé dans des chapitres ISOC, dans des ALS, je peux amener des amis à moi les inscrire dans les ALS que vous ne verrez jamais dans les réunions et je pourrais me faire passer pour quelqu'un qui fait venir 100 personnes ; c'est très facile de s'inscrire dans une ALS.

Une ALS, quand on l'accrédite, en général on fait tout une enquête pour pouvoir l'accréditer, il doit y avoir un site web, on vérifie s'il y a des activités. Mais pour être un membre individuel c'est facile.

Je ne suis pas en train de dire que je suis contre les membres individuels, absolument pas. Et c'est vrai qu'un membre individuel peut beaucoup apporter. Mais moi je suis contre de donner beaucoup de poids aux votes des membres individuels et surtout pas des chiffres, si j'ai 100 je leur donne 20 et si j'ai 200, etc. On va aller vers des enchères et on ne sait pas ce que ça va donner.

Moi je préfère que les membres individuels aillent nous aider à participer dans les activités qu'AFRALO organise, mais n'oubliez pas que notre premier objectif au sein d'AFRALO c'est que les ALS agissent dans

leur pays, dans leur communauté. C'est ça l'important. Et si on mélange les choses, non.

Et pour conclure, à la rigueur, si moi je peux faire une proposition, pour l'instant j'ai posé la question dans le chat et je remercie Silvia d'avoir donné la réponse, on est que 16 individuels, dans ce cas, à la rigueur je peux accepter 1 vote que nous contrôlons nous, pas les individuels, c'est-à-dire on demandera aux membres individuels de voter et de prendre un seul vote pour les membres individuels, même si ce nombre de 16 va jusqu'à 100. Je ne suis pas du tout d'accord à mettre sur le même poids d'égalité l'ALS avec des membres individuels, même s'ils sont 100.

Merci beaucoup.

SEUN OJEDEJI :

Merci, Hadia, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Seun. Bien, d'abord je dirais que nous ne devons pas nous inquiéter pour ce 20 %, pour le nombre exact. Peut-être que ce chiffre va être multiplié par 2 dans 2 ans. Donc c'est une suggestion. Nous allons voir comment les choses évoluent.

Ensuite, ce que dit Sarah concernant les membres des ALS qui votent, qui ont droit à un seul vote, et un membre de cette même ALS peut être membre individuel et voter à son tour. Mais ALAC, lorsqu'ALAC vote, il doit inclure ses membres et ses votes doivent représenter les membres et pas seulement le leadership. Et peut-être que ce sera automatique

pour les ALS. Les ALS vont avoir tendance à vraiment inclure leurs membres parce qu'elles savent que leurs membres pourraient avoir un autre rôle comme membre indépendant qui ne doit pas participer activement dans leur ALS et qui ne sont pas reconnus en tant que tel.

Donc je pense que les membres individuels ont deux mandats, le premier ça permet aux membres qui ne peuvent pas avoir un rôle actif au sein de leur ALS d'être entendus de manière indépendante et deux, ça permet aux membres, aux participants qui aimeraient avoir un rôle au sein d'At-Large et au sein de l'ICANN et qui n'appartiennent pas à une ALS d'avoir une participation au sein de l'ICANN et dans l'écosystème d'At-Large.

Donc je crois que ce sont les deux bénéfices de ces membres individuels.

Et ensuite, quand on accrédite, ce qu'Aziz a dit, est-ce que c'est facile d'accréditer un membre individuel? Je suis tout à fait d'accord, l'accréditation est facile mais je ne pense pas que cela veut dire que l'on va accréditer des utilisateurs qui ne participent pas activement.

Donc ici je pense que nous devons parler de cela, de la façon dont on accrédite les utilisateurs et la façon dont les utilisateurs jouent un rôle. En général on veut que les utilisateurs participent activement plutôt que de voter.

Et donc le membre individuel c'est quelque chose qui peut être facile, mais pas pour tout le monde, ça doit être facile pour ceux qui participent vraiment activement, qui souhaitent continuer à participer. Et pour eux ça doit être aisé.

Donc à nouveau, je reviens à ce 20 % et je dirais que pour le moment cela ne peut pas avoir d'effets sur la façon dont nous travaillons et tant qu'on ne peut pas le revoir on doit attendre deux ans de plus pour pouvoir le revoir – je ne sais pas très bien – comment ce sera une fois qu'on aura tout réorganisé.

Donc on peut dire qu'on va analyser cette question dans 1 an ou 1 an après sa publication, pour voir ces chiffres, comment ils évoluent, si on doit parler de 20 %, si on a besoin d'un pourcentage ou non. On peut donc analyser cette question plus tard, une fois qu'on aura publié cela, on verra combien de membres se présentent et répondent aux exigences, d'où ils viennent et quelle est leur niveau d'activité. Tout cela va nous permettre donc d'évaluer à ce moment-là ces chiffres.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Hadia.

SEUN OJEDEJI :

Je n'entendais plus Hadia.

CLAUDIA RUIZ :

Seun, est-ce vous nous entendez ? Hadia vient de finir de parler, elle a terminé. Isaac, allez-y.

ISAAC MAPOSA : Je pense que Seun a des problèmes techniques pour nous entendre. Aziz est-ce que c'est une nouvelle main ? Vous voulez reprendre la parole ? Est-ce que vous voulez reprendre la parole ?

AZIZ HILALI : Non, c'est une ancienne main.

ISAAC MAPOSA : C'est une nouvelle main ?

AZIZ HILALI : Oui, allez, je vais parler quand même. Merci, c'est une ancienne main mais je prends la parole.

Je disais : je pense que Hadia n'a pas bien saisi ce que j'ai dit à propos, quand ils parlent on va voir si ces membres individuels sont actifs ou non. Ma question c'est : comment mesurer les activités de ces membres individuels au sein de leur communauté. Il faudrait quand même que ce soit des personnes qui ont un poids au niveau de leur communauté, pas seulement de participer à nos réunions, ça c'est facile.

Je répète, je pense que ça a été très mal compris par Hadia, c'est que l'ALS a une activité locale qui représente une communauté localement pour tout ce qui est politique au sein de l'ICANN. Et souvent, quand il y a des décisions qui sont prises par l'ALS, elle est transmise à l'ICANN pour représenter plusieurs voix. Il y a des ALS qui ont des milliers d'adhérents, donc il ne faut pas baisser la qualité ou la valeur d'une ALS par rapport aux membres individuels.

Je demande s'il vous plait de baisser ma main, parce que j'ai terminé de parler, parce que je ne suis pas devant mon PC. Merci.

J'ai terminé Isaac.

CLAUDIA RUIZ : Nous avons maintenant les mains de Daniel et Hadia de levées.

ISAAC MAPOSA : Donc je ne sais pas qui était en premier, mais Daniel et Hadia. Donc...

CLAUDIA RUIZ : On ne vous entend pas, Daniel allez-y. Vous nous entendez Daniel ?
Daniel, prenez la parole.

Hadia ? Et on va essayer de régler les problèmes audios de Daniel.

HADIA ELMINIAMI : Je suis d'accord avec Aziz pour dire que la valeur des membres dans les ALS et des ALS c'est important par rapport à la communauté, je suis d'accord avec cela. Les membres individuels devraient également être des membres qui jouent un rôle actif.

ISAAC MAPOSA : Merci Hadia. Est-ce que Daniel... Nous l'avons perdu ?

CLAUDIA RUIZ : Daniel, vous pouvez prendre la parole maintenant ?

ISAAC MAPOSA : Seun, vous pouvez prendre la parole, ensuite nous donnerons la parole à Daniel.

SEUN OJEDEJI : Donc j'ai pris en compte les points de vue de tous et de toutes. Donc je ne sais pas si on veut se remettre à faire ce processus dans 1 an.

Je pense que nous devrions avoir quelque chose qui soit durable pour plusieurs années. Donc l'expérience nous indiquera, nous allons passer plus de 1 an à la révision de ces principes opérationnels, donc dans 1 an on ne peut pas se remettre à tout refaire. Ce n'est pas une bonne utilisation de notre temps.

Donc je ne pense pas qu'on va tout de suite refaire cette révision, c'est pour cela que j'ai pris en compte une croissance au niveau du vote des membres individuels et du nombre de membres individuels. Donc il y en a une vingtaine. Et vous voyez la proposition numéro 2 qui est moins de 20.

Néanmoins, il n'y a aucun problème pour décider de l'option 1 ou de l'option 2. J'ai donc séparé les deux options. Donc l'option 1, je pense que c'est le point de vue de la majorité et l'option 2 c'est ce que je vous ai présenté tout à l'heure.

Néanmoins, je suggèrerais que nous revoyions ces règles de procédure, que nous ayons des règles de procédure acceptées pour une durée plus longue que 1 an. Parce que je ne veux pas qu'on perde notre temps.

Donc je crois qu'il faut que ce soit durable pour plusieurs années cette décision, parce qu'on a passé déjà beaucoup d'heures depuis plus de 1 an.

Daniel, je n'ai pas terminé.

Donc, ce que nous disons, à la base, c'est que les membres individuels vont avoir le vote. J'ai écouté ce qu'a dit Aziz, j'espère que nous allons avoir un vote pour les membres individuels.

Donc je suggèrerais que nous regardions l'option 1 qui semble intéresser la plupart des personnes. Et, après pris note de ce que fait EURALO par exemple, donc peut-être que le staff pourrait nous donner plus d'informations là-dessus. Mais je crois qu'il faut avancer.

Donc moi je peux être satisfait de l'option 1 et de l'option 2. Je pense que l'option 2 c'est plus dans le point de vue d'une croissance à long terme, mais l'option 1 peut me satisfaire également.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun. Donc je crois que le groupe va pouvoir délibérer et choisir entre l'option 1 et l'option 2. Je pense que plus de personnes acceptent l'option 1, mais j'aimerais donner la parole à Sarah puis Hadia et nous pourrions avancer. Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Merci beaucoup Isaac et Seun. Je suis d'accord avec vous, les membres individuels devraient avoir au moins 1 vote, je suis d'accord là-dessus.

Mais un petit commentaire sur l'option 1 que vous aviez indiqué à l'écran. Je pense que les trois points sont en contradiction. Je crois que le point 3 doit être séparé, c'est une autre option. Donc l'option 1 ça pourrait être exprimé en deux points, en deux lignes.

Donc EURALO n'est pas seule, NARALO a le même système. Donc nous pouvons regarder aussi ce que fait APRALO, ça pourra beaucoup nous aider. Et nous pourrons choisir ensuite ce que nous voulons faire.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Oui, merci. Daniel, vous voulez prendre la parole ?

DANIEL NANGHAKA :

Oui, merci beaucoup. Oui, j'ai suivi la discussion de près, mais je crois qu'on est en train de compliquer les choses. Analysons d'une manière critique la manière dont EURALO a procédé. Donc ils ont des procédures et je crois qu'elles pourraient nous convenir.

Donc je suis d'accord avec Sarah et sa suggestion. Je crois qu'avec le soutien du personnel on pourrait comparer les processus et les procédures des autres RALO parce que je ne pense pas qu'on a besoin de réinventer la roue. Et je sais que c'est compliqué les membres individuels et il faut qu'on adopte les meilleures pratiques pour les RALO, il faut que cela fonctionne. Il ne faut pas vraiment se poser des problèmes et compliquer les choses.

ISAAC MAPOSA : Donc je donne maintenant la parole à Hadia qui va répondre à vos commentaires. Hadia, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI : Oui, je suis d'accord. On pourrait compter donc les membres individuels comme 1 vote.

Vous avez parlé des autres RALO, nous sommes un des derniers à travailler sur ces membres individuels et, selon moi, ce que nous pouvons faire, c'est que tous les votes comptent pour 1 vote, quelque soit le nombre de membres individuels, qu'il y en ait 16 ou 50.

Néanmoins, je ne suis pas totalement d'accord et je prendrais une partie de l'option 2, de Seun, que chaque membre soit en mesure de voter, mais que le vote final soit un vote unique. Donc Seun nous a donné des exemples avec un exemple de nombre de membres individuels, 15 oui, 10 non, le résultat final c'est un oui. Et un seul vote.

Donc je crois que ça, ça fonctionne mieux parce que les membres individuels n'ont pas besoin d'avoir un leader, il n'y a pas de leader, chaque membre individuel doit pouvoir s'exprimer et voter et voilà comment je vois les choses.

Pourquoi nous voulons avoir des membres individuels et nous ne voulons pas qu'ils aient un leader, nous voulons qu'ils puissent s'exprimer individuellement. Quel est le mérite d'avoir une seule personne qui vote au nom des membres individuels. Donc ça, ça ne va pas je pense.

ISAAC MAPOSA : Merci. Je pense que j'aimerais entendre maintenant la réponse des autres membres. Sarah allez-y, et ensuite, pour une question de temps, nous devons passer au prochain point de l'ordre du jour. Et je crois que ce problème doit être davantage discuté. On peut le faire à travers la liste de diffusion.

Sarah allez-y, vous avez la parole.

SARAH KIDEN : Merci. Pour répondre à ce que Hadia a dit, c'est la même chose que pour les ALS. Comme Seun a dit, les ALS ont, en général un vote, se mettent d'accord entre eux et votent au nom de l'ALS. Je pense que c'est la même pratique. Parce que si on donne aux membres individuels leur propre vote, à ce moment on a le problème qu'Aziz a mentionné. Or, je trouve qu'on risque d'avoir tout le monde qui quitte les ALS pour devenir des membres individuels pour pouvoir voter. Donc je crois qu'Aziz l'a bien dit, il en a bien parlé. C'est une bonne raison, ce qu'il a dit et expliqué.

Donc il faut que les ALS se mettent d'accord et votent au nom du groupe et ensuite pour les membres individuels, ce n'est pas la même chose.

Mais, je vois deux autres mains, Isaac.

ISAAC MAPOSA : Merci, merci. Je pense que nous devrions passer au point suivant. Bien, merci.

Donc je crois qu'il faut : ou bien on coordonne entre eux, ou bien on leur permet de voter et au moins d'avoir un vote, parce qu'on ne veut pas que les membres individuels aient plus d'un vote. Si c'est le cas, nous leur donnons seulement 1 vote. Et si nous ne faisons pas comme EURALO, comment faire pour coordonner cela et être capables de leur donner la parole ?

Voilà, donc à mon avis, leur donner la possibilité de voter c'est une bonne option. Voilà.

J'espère que peut-être le personnel peut nous aider à voir comment EURALO a traité cette question pour les membres individuels, ça pourrait être intéressant, savoir quelles procédures ils appliquent.

ISAAC MAPOSA : Merci Seun. Nous allons donner la parole à Hadia. C'est le dernier intervenant. Hadia allez-y, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI : Je suis tout à fait d'accord avec Seun. Nous devons trouver une procédure, nous mettre d'accord pour savoir si les membres individuels peuvent voter, s'ils ont droit à ce vote. Et, à nouveau, je pense que chaque membre, en fonction des ALS, chaque ALS va avoir le droit à 1 vote ou plus. Et je suis d'accord avec Seun, il faut qu'on donne un moyen de s'exprimer aux membres individuels.

ISAAC MAPOSA : Merci Hadia. Bien, ce que nous allons faire, peut-être qu'on peut considérer cela comme un point à suivre, un point d'action. On va

continuer la discussion sur la liste de diffusion sur ce problème, de façon à pouvoir délibérer sur la liste de diffusion, voir quels sont les problèmes.

Je vois qu'il y a des commentaires qui entrent. On me dit ici que la meilleure manière de résoudre cela c'est de les nommer observateurs et s'ils veulent se joindre à une ALS ou ils peuvent aussi créer une ALS, c'est [inaudible] qui a proposé ça.

On peut en discuter davantage sur la liste de diffusion et continuer à faire évoluer ce document. Pour une question de temps, nous n'avons pas la possibilité de conclure donc si vous voulez, Seun, vous pouvez mener la discussion sur la liste de diffusion.

Je vais donner la parole au personnel pour organiser la date du prochain appel.

SILVIA VIVANCO :

Merci beaucoup Isaac. Je vais vous indiquer la procédure utilisée par les autres RALO de façon à ce que vous sachiez comment ils opèrent.

Pour notre prochain appel, comme nous avons la réunion de l'ICANN 71, notre prochain appel risque de ne pas avoir d'interprétation. Donc si vous voulez, je vous propose que l'on reprenne notre travail la semaine du 28 juin, si vous êtes d'accord. On peut dire le même jour à la même heure qu'aujourd'hui, si vous êtes d'accord. Ce serait donc le 29 juin, si tout le monde est d'accord, à la même heure.

Donc ce serait le mardi 29 juin à 17 h UTC. Ça peut être aussi le lundi 28 ou le jeudi 1^{er} juillet toujours à 17 h.

Donc vous avez plusieurs options.

ISAAC MAPOSA : Le mardi, peut-être c'est bien.

SILVIA VIVANCO : Non, nous avons un autre appel. Bon je pense que c'est bien, donc le 29 juin à 17 h ce serait bien. Confirmez-moi Isaac.

ISAAC MAPOSA : Pour moi c'est bien le 29 juin à 17 h. Tout le monde est d'accord ? Non, à 18 h, parce qu'à 17 h il y a déjà un autre appel. Donc mardi 29 juin à 17 h UTC, tout le monde est d'accord ?

Hadia a dit qu'elle était d'accord.

DANIEL NANGHAKA : Pour moi c'est bien aussi.

ISAAC MAPOSA : Parfait, bien, donc je pense que ça va permettre au groupe de travail de continuer la discussion en attendant la prochaine réunion.

Merci à tous. Et cette réunion est maintenant terminée.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]